



LE SYNDICAT DES  
PSYCHIATRES  
DES HÔPITAUX



Syndicat des Psychiatres d'Exercice Public

Le 15 mars 2023

## **Le grand mépris du gouvernement pour la Psychiatrie publique**

Nous indiquions dans notre communiqué commun du 22 novembre 2022 l'état de délabrement avancé de la psychiatrie publique.

Après deux journées de grève massivement suivies par les psychiatres d'exercice public, une rencontre a eu lieu avec le Ministre de la Santé et de la Prévention le 23 janvier 2023.

Devait débiter ensuite une série de rencontres avec le Ministère visant à établir une véritable démarche de concertation redonnant attractivité à la discipline et des conditions de travail plus favorables aux professionnels de santé.

Au lieu de cela, nous apprenons sans aucune concertation préalable et par voie de presse la tenue le vendredi 3 mars 2023 d'un point d'étape et de bilan de la feuille de route « santé mentale et psychiatrie » qui donnera lieu à de jolis effets d'annonce et de l'autosatisfaction alors que les professionnels sont à genoux.

Parmi les mesures phares des Assises de la Santé Mentale et de la Psychiatrie, l'échec du dispositif Mon Psy est dénié derrière une série de chiffres qui n'ont de prometteurs que le nom. Rappelons que ce dispositif ne s'adresse qu'aux situations de souffrance psychique « légère à modérée », est décrié par 93% de la profession concernée, que son financement affiché (660 millions d'euros au total sur la période 2022-2026) est loin du financement réel (8 millions d'euros en 2022).

La création sur trois ans, annoncée largement et aussi largement attendue sur le terrain, de 400 ETP dans les centres médicopsychologiques infanto-juvéniles et 400 ETP dans les centres médicopsychologiques, est bien évidemment très insuffisante (bien moins d'un ETP par secteur) en plus que d'être en grande partie empêchée par la pénurie médicale et soignante que le Gouvernement feint d'ignorer.

La situation dans les hôpitaux est insoutenable. Certains départements (Mayenne notamment) sont soumis à une pénurie sans précédent obligeant à des « restructurations » forcées, c'est-à-dire des fermetures de lits, de structures et une dégradation à marche forcée des prises en soins.

Nous signifions à nouveau que nous ne pouvons plus continuer à travailler dans de telles conditions : contraintes exponentielles s'exerçant sur un nombre de plus en plus réduit de praticiens, impossibilité de soigner et de porter le juste soin, augmentation de fait, des

situations de soins sous contrainte et d'isolement-contention, surcharge administrative... nous éloignent sans cesse davantage de notre cœur de métier, soigner.

Une enquête récente (plus de 1200 réponses des psychiatres de service public) indique que dans le mois précédant celle-ci, plus de 2/3 des professionnels ont envisagé quitter l'hôpital public.

Aujourd'hui, il ne s'agit plus de vendre de l'espoir aux professionnels de terrain. Les professionnels de la psychiatrie méritent mieux qu'un tel mépris à leur égard ainsi que vis-à-vis de toute la profession et de ses corps constitués démocratiques dont les syndicats représentatifs.

La situation est celle... d'une rupture du dialogue social alors que s'esquissaient des perspectives de concertation.

**Nous, psychiatres d'exercice public, exigeons la reprise d'un véritable dialogue social et l'ouverture immédiate des concertations annoncées.**

**Marie-José CORTÈS**  
Présidente du SPH

**Delphine GLACHANT**  
Présidente de l'USP

**Norbert SKURNIK**  
Président de l'IDEPP

**Michel TRIANTAFYLLOU**  
Président du SPEP

